



**SOCIETE CENTRALE CANINE
POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS DE
FRANCE**

Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture
155, avenue Jean-Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX
Téléphone (0) 1 49 37 54 0
COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DE SAUVETAGE A L'EAU



**L'Aquatic Club Canin
les pat'eau picards**

Passage des degrés 1, 2 et 3 sélectif,

10 juillet 2016

Base nautique 80470 SAINT SAUVEUR

Scan de la licence Chien

Accueil à partir de 07H30 – Début des épreuves à 08H30

Responsable : Marie-Hélène BERNAUX - Tel :0682001270-
mail :lespateaupicards@orange.fr

Juge : Bernard POUVESLE – Plongeurs : Jean Marie FLORANCE-Dany STOCK

Clôture impérative des inscriptions : Le 26/06/2016

Demande d'engagement

Je demande mon inscription au :

1^{er} degré 2^{ème} degré 3^{ème} degré Sélectif

Droits d'inscription : degré : 25 euros Sélectif : 30 euros

a envoyer à Mme BERNAUX Marie-Hélène 13 boulevard Jean Jaurès 80800 VILLERS-BRETONNEUX

N° Carnet de TRAVAIL :

LOF

nom du chien

Affixe

nom du père :

nom de la mère :

PRODUCTEUR :

Propriétaire Tél.

Mail :

CONDUCTEUR si différent :

REGIONALE :

J'accepte par la présente :

de me conformer au règlement de la S.C.C. applicable à ces épreuves de sauvetage à l'eau.

de dégager le club organisateur de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident dont mon chien ou son conducteur pourrait être responsable ou victime lors de cette épreuve.

J'adresse la présente demande d'inscription accompagnée :

du chèque correspondant au montant de l'engagement à l'ordre de **L'ACC les pat'eau Picards**

de la photocopie du vaccin anti rabique si mon chien provient d'un territoire non indemne de rage.

Je présenterai mon chien le matin du Concours :

équipé d'un harnais homologué

muni de son carnet de vaccinations, de son carnet de travail et de sa licence CUNSE / SCC 2016

Je déclare, sincères et véritables tous ces renseignements. Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie et virus et de se munir du carnet de santé. Je m'engage à respecter les règles applicables à ces épreuves Les engagements devront être signés par le Président et précédé du tampon de la section ou du Club. Ne seront prises en compte que les demandes complètes.

Fait à Le

Signature du propriétaire :

Signature et tampon du responsable de Club ou de Section :